



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE (Sujet majeur)

Modèle photographié	Photographe
NOM Prénom Date de naissance Adresse / Société E-mail Téléphone	Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette 5 rue Yvan Audouard 13200 ARLES 04 86 52 60 00 lepresident@agglo-accm.fr www.agglo-accm.fr Nom de l'organisme <u>et</u> nom de la personne ayant réalisé le cliché :

ACCM a réalisé une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le modèle.

Ces images ont été réalisées le : _____ à : _____

1 - MODES DE DIFFUSION

Le modèle, qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image, autorise expressément ACCM à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé qu'en ne refusant aucune autorisation, sa photographie pourra être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Publications numériques
<input type="checkbox"/> Livre	<input type="checkbox"/> Projection publique
<input type="checkbox"/> Exposition	<input type="checkbox"/> Publicité

Les photographies pourront être exploitées directement par ACCM ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

2 - DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de 20 ans à compter de sa signature.

3 - ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

ACCM s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à disposition du modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

4 - CONDITIONS DE L'ACCORD « Autorisation sans contrepartie »

Le modèle est conscient que cet accord l'engage contractuellement conformément au Code civil. Le modèle confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie. Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien au travail du Photographe. Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.

Dans le cas où des photographies sont données gracieusement au modèle, celui-ci s'engage à respecter et faire respecter toutes les obligations expressément visées par la présente convention, à ne pas les utiliser à des fins commerciales ni les vendre, et à mentionner le crédit photo en indiquant « © ACCM / nom du photographe » accolé à la photographie.

Autorisation soumise au Droit français- Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis au Tribunal de grande instance de Tarascon.

Fait à le et établi en deux exemplaires originaux.

Le modèle,

Le représentant d'ACCM,